

RÉGLEMENT DU CHAMPIONNAT KPC

Le championnat du KPC se déroulera, alternativement les jeudis et vendredis, selon le calendrier fourni en début d'année (Annexe 1).

Aucune modification de date ou de jour ne sera faite.

La partie commence à 8h15 s'il y a minimum 3 joueurs par tables.

Seront organisées :

* des parties de Sit and Go (nombre de participants compris entre 6 et 10).

Si moins de 6 personnes la partie ne compte pas pour le championnat mais se joue quand même si les joueurs le désirent.

* des MTT (nombre de participants supérieur ou égal à 11)

* Un championnat inter club avec le Carré d'as de Niort

Les parties débuteront à 20H15

Le classement sera établi sur une base de bankroll (100000 points pour chacun au départ).

Le total des points à répartir, par partie, sera composé comme suit :

* 1000 points par joueur engagé sur la partie de Sit and Go

* 1500 points par joueur engagé sur la partie de MTT

Chaque joueur se verra donc retirer le nombre de points correspondants à chaque participation.

Le classement se fera sur excel, et fera ressortir non seulement le classement général mais aussi le classement Sit and Go, MTT.

Pour être classé en fin d'année, il faudra être à jour de sa cotisation (annuelle ou trimestrielle) et avoir participé à au moins 30% parties dans l'année.

Dans le cas contraire le joueur ne pourra pas prétendre à faire partie du classement du club.

Tous les résultats seront pris en compte pour chaque joueur (Championnat inter club compris).

Le champion du club sera le 1er du classement général.

Les ex-æquos seront départagés au nombre de kills obtenus en MTT.

LES PARTIES

Les parties de Sit and Go (10 000 jetons)

- Les SNG (10000 jetons)

Seront jouées les soirs où le nombre de participants sera inférieur ou égal à 10 joueurs

La structure choisie sera celle des TIC (Annexe 2).

- * Les MTT (15000 jetons)

Seront jouées les soirs où le nombre de participants sera supérieur à 10 joueurs.

La structure choisie sera celle de l'annexe 2.

La répartition des points se fera comme mentionnée dans l'annexe 3.

- * LE CHAMPIONNAT INTER CLUB : CAC / KPC.

Une rencontre inter club sera organisée, alternativement à Niort et à Celles

Les parties jouées entreront dans le classement du championnat du club.

Les joueurs participants à cette soirée se verront retirer 1500pts pour jouer cette partie.

Les points positifs acquis par chaque joueur seront rajoutés aux points acquis au club.

Le décompte des points sera calculé sur le même barème que lors des MTT au club :

Deux Cas :

Le nombre de participants est inférieur au nombre de licenciés du KPC :

15 participants total et 20 licenciés au KPC:

nombre de points à répartir $1500 * 15 = 22500$ pts

5 payés

Classement de la soirée :

	Classement tournoi	Classement KPC	POINTS	POINTS MOINS LA MISE
1	PTITFRED79	1	6750	6750-1500=5250
2	ALICIA	2	5625	5625-1500=4125
3	SMALLYMAKER			
4	BEFA79			
5	NOTEK			
6	MAMILY		-1500	-1500
7	TINTIN			
8	BOUBOU		-1500	-1500
9	PANGUI			
10	SALLY		-1500	-1500
11	KILLRIVER		-1500	-1500
12	FOOJAM			
13	K			
14	CLEMENT		-1500	-1500
15	DELPHILOUVE			

nombre de points à répartir (annexe 3)

Le nombre de participants est supérieur au nombre de licencié du KPC :

Les points acquis seront ceux qui auraient été acquis lors d'MTT où tous les licenciés auraient été présents :

Exemple : 30 participants et le club compte 25 licenciés

nombre de points à répartir $1500 * 25 = 37500$ pts soit 7 payés

7 payés

	Classement tournoi	Classement KPC	POINTS	POINTS KPC
1	PTITFRED79	1	9750	9750-1500=8250
2	ALICIA	2	7875	7875-1500=6375
3	SMALLYMAKER			
4	BEFA79			
5	NOTEK			
6	MAMILY		2868.75	2868.75-1500=1368.75
7	TINTIN			
8	BOUBOU			
9	PANGUI			
10	SALLY			
11	KILLRIVER			
12	FOOJAM			
13	K			
14	CLEMENT			
15	DELPHILOUVE			
.....				
30	BATMAN	8	0	0-1500=-1500

Récompenses : lots aux trois premiers en commun avec le CAC à raison de 75 à 80€ par club.

* **RECOMPENSES CHAMPIONNAT KPC :**

Rappel du règlement du CDC :

art 2.1 :

"les championnats 2015/2016 ou 2016 en cours de chaque club sont éligibles. Les phases qualificatives sont du seul ressort du club inscrit. Il s'agit pour lui d'organiser un championnat live d'au moins 6 manches dans l'année, championnat interne au club".

art 2.2 :

"..... Un joueur ne peut participer aux qualifications que dans le club où il est licencié....."

Pas de réglementation pour le GRAP

Championnat KPC :

CNIC :

Le 1er du classement général (licencié au KPC) sera le représentant du club au CNIC.

En cas de désistement de celui-ci, le second sera qualifié.

Si plusieurs places sont attribuées au club pour cette compétition, celles-ci seront attribuées dans l'ordre du classement général.

CRIC :

Le 1er du classement général sera le représentant du club au CRIC.

Les places du CRIC seront attribuées dans l'ordre du classement général

ex : si 4 places : 1er, 2nd, 3ème, 4ème du classement général

En cas de désistement le suivant du classement sera qualifié.

RECOMPENSES SUIVANT CLASSEMENT : Les buy-in CRIC et CNIC ne seront plus pris en charge par le club (ce qui se passe déjà dans la plupart des clubs locaux) et resteront donc à la charge des joueurs qualifiés. Les modalités de qualification du/des joueurs restent les mêmes. Par conséquent les 3 premiers du classement annuel, en plus de pouvoir prétendre aux qualifications CRIC et CNIC se verront récompensés par un lot qui reste à définir. Nous espérons qu'ainsi les adhérents qui ne peuvent pas se déplacer pour ces compétitions en seront que plus motivés pour notre classement interne et que les joueurs qui peuvent se rendre à ces compétitions resteront tout aussi motivés, nous pensons que la présence à ces compétitions est plus motivée par le prestige de la compétition que par le fait de se voir offrir le buy-in (somme anecdotique par rapport à l'ensemble des frais de déplacement, restauration et hébergement).

Lots aux trois premiers du général de l'année ainsi qu'au vainqueur.

plaquettes personnalisées ou jetons

* **UNE LIGUE D'ETE :**

Une ligue d'été, CAC/KPC, pourra être organisée par des individuels.

Pour rester dans la réglementation, chaque participant remplira un formulaire (spécifique à la ligue d'été) avec une cotisation de 5 euros. A la fin de l'été les trois premiers seront récompensés.

* **ORGANISATION VARIANTE :**

Des variantes (ex homaha) pourront être organisés sur demande et au pied levé, mais ces parties ne seront pas intégrées au championnat.

* **MISE EN PLACE DES SOIREES :**

Les gens disponibles pour la mise en place des soirées se feront connaître sur le poste mis sur facebook par le secrétaire ou autre personne en son absence pour annoncer les soirées.